

Tout Personnel

Décembre 2025 - n° 354

Le SNUPFEN-Solidaires en lutte pour les forêts jusqu'à Bruxelles !

Deux grands règlements européens* impactent directement la gestion forestière : le règlement sur la déforestation importée (RDUE) et celui sur la restauration de la nature.

** Un règlement européen vise à assurer l'application uniforme du droit de l'Union dans tous les États membres. Il a pour conséquence de rendre inapplicables les réglementations nationales incompatibles avec les clauses qu'il contient. Le règlement fixe un objectif et les moyens pour l'atteindre.*



Le RDUE, un moyen de réglementer les coupes brutales

Ce règlement a pour but initial de contrecarrer la déforestation en zone tropicale en sanctionnant les transformateurs lors de la vente de produits façonnés en Europe.

Ainsi, un transformateur qui vend des produits bois en Europe devrait prouver que le bois importé ne vient pas de forêts déforestées. De plus, il est prévu d'étendre la règle à l'approvisionnement au sein des forêts européennes. Les bois qui seraient issus de « forêts dégradées » pourraient alors être interdits à la vente.



Puisque les lobbys de l'industrie du bois ne veulent pas réglementer les coupes brutales, réglementons les produits bois issus de ces coupes fortes !

Après débat(s) au parlement européen, ce règlement, soutenu notamment par les partis de gauche, a fini par être adopté. Difficile pour les opposants de se positionner contre la déforestation...



Leur astuce pour contourner le système ? Demander un report d'exécution du règlement afin de mieux se préparer à son application. Ce délai supplémentaire leur permet de remettre le texte en débat durant ce laps de temps et donc de le vider de son contenu.

Par quel moyen ? **En créant une catégorie « pays non à risque » qui serait alors non soumis à l'application du règlement.** Ainsi, des industriels peu scrupuleux pourraient faire passer leur approvisionnement comme issu de pays « non à risque » via une société écran et le tour est joué.

Le pillage pourrait continuer en toute liberté.

En effet, **des lobbys européens**, prétendant représenter les gestionnaires forestiers en Europe, **communiquent largement auprès des parlementaires en expliquant que les forestiers ne sont pas prêts et que la traçabilité des bois serait trop compliquée.**



La direction générale, interrogée sur ce positionnement par l'ONG FERN défenseuse des forêts européennes, n'a pas souhaité s'exprimer...



L'ONF déjà prêt à l'application de ce règlement

L'enjeu du règlement : prouver que tel bois vendu provient de telle parcelle avec telle modalité de gestion.

L'ONF a déjà commencé à se préparer avec **le déploiement du logiciel SICABOIS qui permettra une meilleure traçabilité du bois.** Et cette anticipation de la part de l'Office n'est pas sans conséquence.



L'outil choisi par l'ONF pour appliquer ce règlement questionne. Perçu comme une « usine à gaz informatique » supplémentaire par certains personnels, cet outil vient compléter la longue liste des logiciels et applications utilisés à l'ONF.

Toujours plus devant l'ordinateur et toujours moins les pieds en forêts !

Restaurer la Nature, un objectif ambitieux et nécessaire

Le règlement sur la restauration de la nature, quant à lui, exige des États membres qu'ils restaurent au moins 20 % des terres et des mers d'ici 2030.

Outre les approches de restauration traditionnelles, **la transition vers une gestion proche de la nature est considérée comme une mesure de restauration essentielle qui fournit des incitations aux forestiers produisant du bois.**

L'action « Omnibus » de Canopée Forêts Vivantes

Le **SNUPFEN Solidaires** a participé conjointement à l'action organisée par l'**association citoyenne Canopée Forêts Vivantes** : partir en bus du massif des Landes et traverser la France et la Belgique pour rejoindre Bruxelles.



Plusieurs étapes ont ponctué le parcours de ce bus. Ciné débat, visite de scierie et autres discussions forestières ont pu avoir lieu dans des territoires au cœur de ces questions : Dordogne, Morvan, Limousin ou encore Ardennes.

C'est au milieu d'une coupe rase de 400 ha que **le SNUPFEN-Solidaires a animé un débat sur les alternatives aux coupes rases d'épicéas scolytés** (eh oui, elles existent !).

L'ONF 08, bien qu'invité à ce débat, n'a pas souhaité participer à ce temps fort du dialogue forêt société.

Le SNUPFEN-Solidaires reçu au parlement européen

Dernière étape, Bruxelles. Occasion pour le SNUPFEN-Solidaires de faire partie d'une délégation de représentant·e-s coordonnée par les associations [Canopée](#) et [FERN](#).



Cette délégation internationale (Roumanie, Indonésie, Espagne, etc.) constituée de professionnels du bois a donc été reçue par des parlementaires européens de divers bords politiques afin d'exposer les enjeux et leurs revendications.



Le directeur général de l'environnement de la commission européenne nous a ensuite tous reçus. **Le SNUPFEN-Solidaires a pu ainsi exposer ses arguments.**

Le SNUPFEN Solidaires ne ménage pas ses efforts pour faire entendre la voix des forêts et des forestiers jusqu'aux plus hautes instances de notre juridiction.

Mobilisé plus que jamais dans la défense des personnels et des milieux naturels, le SNUPFEN-Solidaires continuera de se dresser contre les multiples attaques environnementales actuelles !